

## Avis de constitution

### SOCIETE « BARA-MOVING »

Siège Abidjan – Cocody – Riviera Palmeraie – en face de l'Hôpital des Sœurs, à l'intérieur de l'immeuble Al Jawad, Lot 7052, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 01/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARA-MOVING »

Objet :

- Le transport
- La gestion de flotte de motos et de véhicules
- La livraison
- Le transfert d'argent national et international
- La distribution de produits et de marchandises
- Le commerce
- La logistique
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Cocody – Riviera Palmeraie – en face de l'Hôpital des Sœurs, à l'intérieur de l'immeuble Al Jawad, Lot 7052, Ilot 163

Dirigeant(s) M COULIBALY AMADOU BABA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03385 du 14/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42970/GTCA/RC/2025 du 14/07/2025

